



**Sessione di u 16 d'ottobre di u 2023**  
**Session du 16 octobre 2023**

**Decisione N° 2023-25**  
**Décision N° 2023-25**

**Raportu d'infurmazione nantu a i Scontri di l'acqua**  
**Rapport d'information sur les Scontri di l'acqua**

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 4 octobre 2023 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient absents, excusés et ayant donné pouvoir : Mme et MM.**

CUCCHI Nicolas à GIUSEPPI Jean  
GIANNI Jean Jacques à CECCALDI Attilius  
MAUPERTUIS Marie Antoinette à SIMEONI Gilles  
ROCCHI Ange Toussaint à ALBERTINI Don Marc  
SBRAGGIA Stéphane à MONDOLONI Christophe

**Etaient absents et excusés : Mme et MM.**

BERLINGHI François, ORSONI Marie France

**Etaient absents : Mme et MM.**

BERTOLOZZI Paul Antoine, BRUZI Benoît, CECCOLI François Xavier, MARCELLESI Pierre, MARCHETTI François Marie, MARTINETTI Achille, MORTINI Lionel, ORSUCCI Jean Charles, PADOVANI Marie Hélène, PASQUALAGGI Jean Marie

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU** La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.
- VU** Le décret n°2022-1663 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de désignation des membres de la chambre des territoires de Corse.
- VU** L'arrêté n°R20-2023-06-19-00001 du 19 juin 2023 fixant la liste des membres de la Chambre des territoires.

- VU** La délibération n° 23/056 du 28 avril 2023 de l'Assemblée de Corse portant sur la politique de l'eau
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2023-25, relatif au rapport d'information sur les Scontrì di l'acqua.

### **LA CHAMBRE DES TERRITOIRES**

À l'unanimité des membres présents

**DONNE ACTE** au Président de la présentation de l'état d'avancement du cycle de réunions engagé autour de la thématique de l'eau et de l'analyse du questionnaire transmis aux communes.

**SE FELICITE** de l'association de la Chambre des territoires à la définition d'une nouvelle politique territoriale de l'eau en Corse, dans un souci de co-construction.

**PREND ACTE** de la volonté de la Collectivité de Corse d'associer des représentants de la Chambre des territoires aux réunions avec l'Agence de l'eau et de réfléchir à son intégration à terme au Comité de Bassin, dans le cadre de l'évolution institutionnelle de la Corse.

**SOUHAITE** qu'un groupe de travail soit constitué au sein de la Chambre des territoires sur la politique de l'eau et renvoie au Bureau l'examen de son organisation et de sa composition.

Le Président de la Chambre des Territoires



Gilles Simeoni